



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

27 octobre, tremplin pour un 10 novembre interprofessionnel

Ce 27 octobre 2022 a été un nouveau temps fort de mobilisation interprofessionnelle, pour l'augmentation des salaires, des pensions et minima sociaux, pour la défense de nos retraites et du droit grève. Une mobilisation d'envergure qui s'est exprimée sous diverses formes, partout en France. Des manifestations dans les villes, des rassemblements devant des entreprises en lutte, des diffusions de masse, des assemblées générales ont renforcé l'ancrage et l'élargissement de la mobilisation dans les entreprises, les services et les territoires.

Après le 29 septembre puis le 18 octobre, cette nouvelle journée de mobilisations place, à nouveau, l'exigence de revalorisation des salaires et des pensions au centre des revendications.

Le niveau important de grèves, y compris reconductibles, dans des secteurs très différents démontre la force de l'ancrage de la question des salaires et du niveau des pensions dans le débat public.

Profits indécents, inflation insoutenable, réforme des retraites inacceptable, avec la CGT, ce sont des milliers de travailleurs, de jeunes, de retraités qui sont passés de la colère à l'action, pour gagner sur leurs revendications !

L'usage de la force dans l'atteinte au droit de grève n'a pas de prise sur les revendications et les mobilisations. Cela démontre bien que le débat engagé par la CGT sur l'exigence de revalorisation salariale, de reconnaissance du travail, gagne du terrain avec un rapport de force qui grandit et pèse. Cela se traduit dans les résultats aux élections professionnelles, à l'image du résultat historique chez Naval Group et dans la progression des demandes de contacts et d'adhésions.

Ce sont les salaires qu'il faut augmenter et pas l'âge de départ à la retraite. Hier, lors de son allocution télévisuelle, le président de la République a choisi, au contraire, de confirmer sa volonté de poursuivre sa réforme régressive des retraites.

Le Président se moque du monde du travail, en cantonnant la discussion au choix entre le recul de l'âge à 64 ou 65 ans. Il propose même une double peine puisqu'un recul de l'âge à 64 ans serait conditionné à une nouvelle accélération du nombre de trimestres nécessaires pour une pension complète.

Cela démontre bien que l'objectif du gouvernement n'est pas seulement de faire travailler plus longtemps mais aussi de faire baisser significativement les pensions et de déséquilibrer toujours plus le partage des richesses, au détriment de ceux et celles qui les créent par leur travail, pour servir le fruit du capital.

Nous devons donc poursuivre et amplifier encore les luttes pour imposer partout l'ouverture de négociations sur l'augmentation générale des salaires, du point d'indice, des pensions et minima sociaux, la revalorisation immédiate du Smic à 2000 euros bruts avec automaticité de cette revalorisation sur les minima de branches ainsi que l'instauration d'une échelle mobile des salaires.

La CGT a adressé un courrier à la Première ministre, Élisabeth Borne, pour exiger l'ouverture d'une négociation nationale Interprofessionnelle sur les salaires.

C'est bien la fuite en avant des politiques mortifères au service du capital qui, renforcée par un contexte de guerre anxigène, fait le terreau de l'extrême droite en France et partout en Europe... D'ores et déjà, la CGT s'inscrit dans la perspective d'une mobilisation à l'échelle européenne, d'ici la fin de l'année.

La CGT appelle l'ensemble des travailleurs, de la jeunesse, des retraités à rester mobilisés pour faire du 10 novembre prochain une nouvelle journée de grèves et de manifestations d'ampleur dans tous les secteurs professionnels, public comme privé, sur l'ensemble du territoire, pour gagner des augmentations de salaires et imposer de nouveaux choix et un autre avenir !